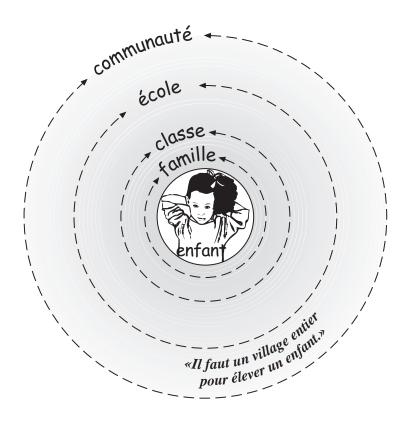
Section 8:

Travailler ensemble : familles, écoles, communautés

8. TRAVAILLER ENSEMBLE : FAMILLES, ÉCOLES, COMMUNAUTÉS

Chacun a un rôle à jouer lorsqu'on élève un enfant. Voilà pourquoi la famille, les enseignants, le personnel de l'école et les membres de la communauté doivent travailler ensemble pour s'assurer que les intérêts de l'enfant sont pris en considération.



La présente section traite de la collaboration entre les parents, l'école et la communauté, dans le meilleur intérêt de tous les enfants, incluant ceux ayant des troubles de comportement. Pour encourager les parents à participer, l'école doit leur démontrer qu'elle accorde une grande importance à leur engagement et que celui-ci est grandement désiré.

Les avantages d'une collaboration parents-école

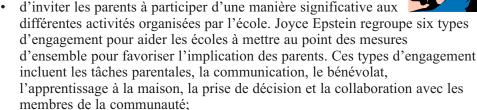
Les éducateurs doivent être sensibilisés aux avantages liés à la participation des parents dans les écoles.

- Les recherches démontrent que les élèves connaissent plus de succès à l'école si leurs parents participent activement (résultats de test plus élevés, meilleures notes, assiduité accrue, attitudes et comportement plus positifs et taux de réussite plus élevé).
- Les parents accorderont un meilleur soutien à l'école s'ils possèdent des informations de première main sur ce que l'école essaie de faire et s'ils perçoivent celle-ci comme un partenaire, partageant la responsabilité de l'éducation de leurs enfants. Lorsque les parents et l'école travaillent ensemble, les parents s'empressent davantage de collaborer.
- Autant les parents que les écoles sauront profiter de l'échange d'informations entre eux et de la collaboration mutuelle dans la résolution de problèmes. Les parents seront plus à l'aise pour rencontrer le personnel de l'école s'ils ont participé activement aux activités de l'école.
- Les relations parents-école aident tous les jeunes à réussir à l'école et dans la vie. Lorsque l'école et les parents tiennent le même discours au sujet de l'importance d'aller à l'école, de rester à l'école et de travailler fort, les élèves sont plus enclins à écouter.

Le terme « parent », utilisé dans le présent document, désigne le père ou la mère, les tuteurs ou les autres personnes responsables des élèves.

La participation parentale

Si les parents sont appelés à collaborer avec l'école pour résoudre les problèmes touchant leurs enfants, ils doivent d'abord se sentir à l'aise avec elle. L'école devrait aller au devant des familles et leur montrer que leur engagement est très important. Différentes avenues permettent à l'école d'établir des liens avec les parents et de favoriser leur participation. Il peut s'agir entre autres :



- d'inviter les parents à se rendre dans les classes, à participer aux activités scolaires et à devenir plus impliqués auprès de l'école;
- de faciliter l'aménagement dans l'école d'une salle réservée aux parents afin de les encourager à venir à l'école pour rencontrer d'autres parents et échanger en toute simplicité. Souvent, les parents vont utiliser cette salle pour planifier des activités telles que des causeries sur différents sujets reliés à l'éducation, la création d'une ludothèque, et des discussions sur les compétences parentales;

La participation parentale : Tirée des travaux du D^r Joyce Epstein, directrice du Center on School, Family, and Community Partnerships, Johns Hopkins University, Baltimore (Maryland).



- de favoriser la tenue d'activités familiales telles que des barbecues communautaires et des soirées récréatives parents-enfants dans le gymnase;
- d'établir des relations d'entraide avec les parents au début de l'année scolaire. Lorsqu'il faut appeler un parent au téléphone, l'enseignant devrait s'assurer que le ton et le but de l'appel sont perçus comme une demande de soutien et de coopération dans la solution de problèmes;
- de faire sentir aux parents et aux élèves qu'ils sont les bienvenus au moyen d'appels téléphoniques effectués avant le début de l'année scolaire, de visites aux maisons ou de cartes adressées aux parents



Pour obtenir plus d'informations sur la participation des parents à

l'école, consulter les ouvrages suivants :

Éducation et Formation professionnelle Manitoba. Parents et écoles : Partenaires de l'éducation (1995) ;



EPSTEIN, J.L., L.COATES, M.G. SANDERS, et B.S. SIMON. School, Family and Community Partnerships:

Your Handbook for Action (1997).

pour leur faire part du bon travail réalisé par leurs enfants ou du comportement positif qu'ils ont démontré à l'école;

- d'amorcer des réunions amicales au cours desquelles les parents peuvent discuter de préoccupations communes autour d'une tasse de café;
- de faciliter la vie des parents qui veulent participer aux réunions, en offrant des solutions pratiques aux problèmes auxquels ils peuvent faire face. Par exemple, prévoir des services de garderie et savoir concilier les réunions avec les horaires de travail des familles;
- d'établir des liens avec les familles au moyen de l'Internet et de bulletins d'information.

Parents et réunions

On devrait encourager les parents à venir rencontrer régulièrement le personnel de l'école. Les réunions d'orientation en début d'année scolaire, les réunions parents-enseignant, les réunions régulières relatives au PEP et les réunions à caractère social sont autant d'occasions de rencontre.

De temps à autre, il peut s'avérer nécessaire d'inviter certains parents à participer à une réunion à l'école pour discuter des besoins d'apprentissage particuliers de l'enfant. La façon dont la réunion est dirigée peut influencer grandement les relations futures entre l'école et les parents. Voici quelques suggestions à considérer pour s'assurer du succès de cette réunion.

- choisir un style de réunion qui n'est pas intimidant pour les parents;
- être coopératif et utiliser un langage qui favorise la participation des parents à la réunion;
- offrir un environnement confortable; des tables rondes favorisent le concept de participation équitable et de travail d'équipe;
- s'assurer que toutes les parties sont préparées pour les réunions;
- Ss'assurer que les professionnels invités aux réunions ne sont pas trop nombreux aux yeux des parents. Seuls les professionnels clés devraient participer à la réunion. Les autres professionnels peuvent envoyer des rapports écrits si cela s'avère nécessaire;
- s'assurer que les parents ont la conviction d'avoir contribué grandement à la solution du problème;

« Ensemble, nous sommes encore plus forts. »

- organiser les réunions à des heures qui conviennent aux parents. S'il est impossible de fixer une heure qui convient aux deux parties, le personnel de l'école et les parents pourraient s'entendre pour accommoder en alternance l'horaire des parents et l'horaire de l'école;
- maintenir l'attention sur l'enfant et ses besoins. Pas de remarques désobligeantes ou de reproches;
- ne pas se laisser emporter par les critiques;
- se mettre d'accord sur les procédures et cibler les paramètres des sujets de discussion acceptables;
- s'entendre pour s'occuper des problèmes de comportement en équipe;
 « Nous travaillerons à régler ce problème ensemble. » « Nous nous aiderons mutuellement. »
- annoncer une mauvaise nouvelle au sujet d'un enfant avec une sensibilité à l'égard tous les participants;
- élaborer une approche proactive pour répondre aux besoins de l'enfant;
- les réunions devraient être d'une durée raisonnable (environ 30 minutes) et débuter par une discussion autour des forces et des changements positifs de l'enfant;
- faire parvenir un court résumé mettant l'accent sur les mesures à prendre, à tous les participants présents à la réunion;
- s'assurer que l'ordre du jour de la réunion prévoie les points suivants : exposition du problème, évaluation des solutions, choix d'une solution et convocation d'une réunion de suivi pour déterminer si la solution choisie est adéquate;
- se rappeler que les parents vont toujours défendre leurs enfants;
- quelques rencontres vont résulter en conflits qu'il convient de gérer avec respect. À l'occasion, une réunion peut nécessiter la présence d'un modérateur neutre.

Les programmes de compétences parentales

L'accès aux informations et à la formation sur les façons appropriées de s'occuper de leurs enfants peut représenter pour les parents un intérêt certain. Les écoles devraient encourager les parents à suivre des programmes de compétences parentales et s'assurer qu'ils ne sont pas perçus comme « des cours à l'intention de mauvais parents ». Au contraire, ces programmes sont susceptibles d'aider les parents à élargir la gamme de stratégies et d'approches sur laquelle ils peuvent compter pour élever leurs enfants.

En outre, les écoles devraient être au courant d'organismes ou de groupes communautaires offrant des cours sur les compétences parentales. On devrait même retrouver la description de ces cours dans les bulletins d'information de l'école. Quelques-uns de ces cours sont énumérés ci-dessous :

- Developing Capable People (« L'affirmation de soi ») (Capabilities Inc., H. Stephen Glenn)
- How to Talk so Your Child will Listen and How to Listen so Your Child will Talk (Avon Books)
- Systematic Training for Effective Parenting (STEP) Programs (American Guidance Services)
- Active Parenting (« Rôle parental actif ») (Active Parent Canada [Calgary])

Aux parents qui ne peuvent ou qui ne veulent pas participer à ces programmes, il peut être utile d'envoyer des résumés de chapitre, de la documentation ou de prêter des exemplaires d'ouvrages et de vidéos.

Suggestion de sujets :

- · fixer des limites pour votre enfant;
- · résolution de conflits;
- difficultés d'apprentissage;
- insomnie;
- · enseignement différencié;
- questions relatives au comportement destinées aux parents.

«Soutenir la famille, c'est soutenir l'enfant.»

Soirées d'information à l'intention des parents

Également, les divisions scolaires ou les écoles elles-mêmes peuvent proposer aux parents des soirées d'information sur une foule de sujets. Ces soirées peuvent être organisées en collaboration avec plusieurs agences locales travaillant ensemble à élaborer des programmes sur des sujets appropriés. Les écoles peuvent utiliser leurs bulletins d'information pour demander des suggestions de la part des parents quant au type de programme auquel ils aimeraient participer.

Accès aux services de soutien aux familles

Les parents d'enfants ayant des difficultés de comportement font face tous les jours à beaucoup de problèmes et de frustrations. Le simple fait d'en parler avec d'autres parents aux prises avec les mêmes problèmes constitue une forme de soutien non négligeable. C'est ici qu'interviennent les groupes de soutien pour parents.

Dans les différentes régions de la province, il existe de nombreux groupes de soutien traitant d'une foule de sujets.

Plus le stress d'élever un enfant ayant des troubles de comportement s'intensifie, plus les parents ont besoin de soutien. Les écoles devraient dresser une liste de contacts auprès d'agences locales telles que les Services à l'enfant et à la famille, les Services de santé mentale ou l'Office régional de la santé, et y référer les parents pour qu'ils obtiennent des services supplémentaires. Dans certains cas, le conseiller ou le spécialiste de l'école aura besoin d'aider les parents à remplir des formulaires pour qu'ils puissent accéder à ces ressources. Dans quelques cas extrêmes, l'école devrait pouvoir organiser des placements d'urgence pour le parent ou l'enfant.

Stratégies pour favoriser l'engagement des parents

Lorsque des parents sont en colère ou sont bouleversés par l'action ou les propos d'un membre du personnel de l'école, c'est souvent au directeur qu'il incombe de tenter de corriger la situation. Les suggestions qui suivent se sont avérées utiles lorsque vient le temps d'apaiser les tensions.

- serrer la main et inviter les parents à entrer dans le bureau;
- préférer un endroit confortable où tous les participants sont assis;
- · employer des techniques d'écoute active;
- garder son sang froid et demeurer confiant;
- fixer des limites de temps pour la rencontre;
- présenter des excuses si un membre du personnel a commis une erreur:
- aller au-delà de la colère et de la frustration pour aborder la raison clé de la rencontre:
- faire preuve d'empathie à l'égard des parents;

(suite)

« Pour une communication efficace, il doit y avoir un dialogue bidirectionnel. »

- poser les questions appropriées pour couvrir tous les aspects du problème;
- rediriger le problème vers la personne qui est la plus impliquée;
- s'il faut annoncer une mauvaise nouvelle aux parents, le faire avec tact et gentillesse;
- · savoir accepter les critiques constructives;
- dire ce qui doit être dit avec respect;
- tenir compte des différences culturelles dans la communication;
- prendre son temps. Prendre davantage de temps pour une étude approfondie du problème avant de décider de la marche à suivre;
- au lieu de le dire, le montrer;
- trouver une façon de travailler ensemble;
- prévoir des options à proposer aux parents;
- mettre l'accent sur les problèmes, non pas sur la personnalité;
- · terminer la rencontre sur une note positive.

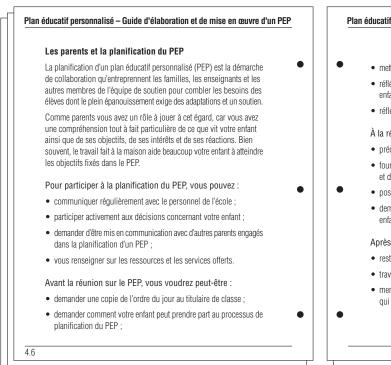
Les parents hostiles

Parfois, les écoles devront composer avec des parents qui n'ont pas envie de coopérer et qui ne se rendront pas à l'école pour rencontrer les membres du personnel. En pareil cas, les écoles doivent continuer dans leurs tentatives de les convaincre de participer. Les suggestions suivantes sont à considérer :

- mettre en oeuvre les programmes nécessaires destinés à l'enfant, même si ses parents ne s'impliquent pas;
- continuer d'inviter les parents à se rendre à l'école;
- consigner les tentatives effectuées pour prendre contact avec le parent;
- essayer de trouver une personne-contact à l'extérieur de l'école, qui accepte de travailler avec le personnel de l'école pour amener les parents à participer (par ex., un voisin, un parent, un travailleur);
- offrir aux parents la possibilité de les rencontrer à l'extérieur de l'école;
- faire appel à d'autres membres du personnel de la division scolaire pour qu'ils essaient de prendre contact avec les parents (par ex., le surveillant de l'assiduité, l'agent de liaison communautaire);
- envisager d'avoir recours à des agences extérieures qui pourraient déjà connaître les parents (par ex., les Services à l'enfant et à la famille, les services de santé, le centre de rencontre local);
- persévérer dans vos efforts, en partant du principe que la façon appropriée d'aborder la situation n'a pas encore été trouvée.

Les parents et le plan éducatif personnalisé

Avant de demander aux parents de participer à une réunion portant sur le plan éducatif personnalisé, l'école s'assure que les parents comprennent ce dont il s'agit et qu'ils savent comment s'y préparer. Les suggestions qui suivent, tirées du document intitulé *Plan éducatif personnalisé* – *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'un PEP (Éducation et Formation professionnelle Manitoba*, 1998), sont distribuées aux parents avant la réunion.



Plan éducatif personnalisé - Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'un PEP • mettre par écrit vos idées et vos questions pour en parler à la réunion ; réfléchir à vos objectifs et à vos aspirations en ce qui concerne votre enfant: · réfléchir à ce dont vous aimeriez que l'on discute. À la réunion, n'hésitez pas à : · préciser l'heure à laquelle vous devez partir ; • fournir de l'information sur votre enfant et sur sa facon d'apprendre et de se comporter à l'extérieur de l'école ; poser des questions s'il y a des points obscurs : · demander ce que vous pouvez faire à la maison pour aider votre enfant à atteindre certains objectifs. Après les réunions, pour aider votre enfant, vous pouvez : · rester en contact avec l'enseignant ou le responsable du dossier ; travailler à l'atteinte des objectifs à la maison ; · mentionner à l'enseignant tout changement survenant à la maison qui peut avoir une influence sur le travail de votre enfant à l'école.

« La famille, l'école et les organismes communautaires contribuent tous au succès de l'élève. Les résultats sont meilleurs lorsque tous les trois travaillent ensemble. » Une fois la première réunion sur le PEP terminée, les parents doivent rester en contact avec le personnel de l'école. Des rencontres formelles avec les membres de l'équipe ont lieu habituellement 2 ou 3 fois par année pour revoir et mettre à jour le PEP. Par conséquent, il est important que les parents restent en contact avec le titulaire de classe ou le responsable du dossier entre les réunions. Il est possible d'utiliser un cahier de communication qui permet au personnel de l'école et aux parents d'être informés des développements récents, ainsi que des progrès réalisés par l'enfant.

46

Les pratiques parentales

Autant les enseignants que les parents peuvent profiter des nombreux résultats de recherches menés dans le cadre de *l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, ainsi que des recherches connexes portant sur les différents styles

parentaux. Ces recherches ont débouché sur plusieurs conclusions quant aux façons dont les parents peuvent le mieux interagir avec leurs enfants. Voici quelques-unes de ces conclusions:

- procurer un environnement chaleureux et bienveillant;
- favoriser l'indépendance;
- être cohérent et positif;
- enseigner le respect envers soimême et les autres;
- favoriser la coopération;
- fixer des limites raisonnables.



Ruth K. CHAO, et J. Douglas WILLMS. Les pratiques parentales font-

elles une différence? (1998). (travail présenté lors de la Conférence nationale sur la recherche ayant pour thème « Investir dans nos enfants ».)

Ministre de l'Industrie et du Développement des ressources humaines Canada. *Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (1996).

Les parents et les enseignants peuvent recourir à ce type de recherche, afin de travailler efficacement auprès des enfants, à la maison ou en classe.

Partenariats communautaires

L'école collabore avec la communauté, et ce, à plusieurs niveaux, notamment avec les entreprises, les organismes culturels, les services gouvernementaux (locaux, provinciaux, fédéraux), les organismes de services sociaux, les services de formation à l'emploi, les services de loisirs et les services de santé.

Établir des liens avec le vaste éventail de services communautaires et d'entreprises revêt une grande importance pour les écoles. Toutes les parties sont gagnantes lorsqu'elles collaborent et se soutiennent mutuellement.

Pour l'école, les avantages sont :

- choix plus vaste de services destinés à ses élèves, par ex., loisirs, services de santé, établissements de traitement, clubs parascolaires;
- aide offerte par l'entreprise, par ex., expérience de travail, enseignement coopératif, mentorat, constitution d'un portfolio;
- meilleure prise de conscience des attentes de la communauté à l'égard de l'école, par ex., compétences en informatique;
- accès aux services de soutien, par ex., campagne de financement organisée par l'entreprise et destinée à l'école, programmes « parrainez une école », contributions de produits par les entreprises;
- possibilité de faire appel à des conférenciers qui peuvent se rendre à l'école et s'adresser aux élèves ou aux parents;
- accès aux compétences par l'entremise de contacts dans différents organismes et services, par ex., groupes et activités culturels, conférenciers appelés à parler de leur carrière;
- amélioration des relations publiques en ouvrant les portes à la communauté;
- fonctionnement conjoint de programmes, par ex., clubs d'athlétisme de la police dans les écoles.

Pour la communauté, les avantages sont :

- compréhension des besoins des écoles, ainsi que des enjeux auxquels elles font face;
- partage des coûts des programmes conjoints, par ex., les programmes de formation aux compétences parentales, les programmes d'été;
- intérêt des élèves envers les emplois éventuels;
- amélioration des relations communautaires;
- assurance que les écoles enseignent les compétences qui sont en demande présentement dans le milieu de travail;
- recours à l'école pour transmettre des informations sur les programmes et les services qu'offre la communauté.

Ce partenariat avec la communauté s'avère particulièrement efficace lorsqu'il prévoit un bénéfice pour les deux parties. De plus, les partenariats sont axés sur l'éducation et sont conçus pour améliorer l'apprentissage. Les partenariats avec la communauté peuvent prendre de nombreuses formes. Ci-dessous, se trouvent des projets de partenariats qui se sont avérés un succès.

- partenariats en matières de mentorat;
- programmes d'enseignement coopératif;
- programmes « parrainez une école »;
- projets récréatifs à utilisation conjointe;
- programmes de lecture dans les écoles;
- programmes de nutrition dans les écoles;
- programmes d'éducation alternative;
- ordinateurs destinés aux écoles.

Tous ces partenariats peuvent fournir aux jeunes du milieu scolaire des services et des programmes supplémentaires.

Résoudre les problèmes de la communauté

De temps en temps, la communauté de l'école locale ciblera des problèmes qui devront attirer l'attention de toute l'école. Il peut s'agir de problèmes liés :

- à la malmenance;
- au harcèlement;
- à l'abus d'alcool et de drogues;
- au racisme;
- à l'appartenance à une gang;
- · au vandalisme;
- au vol à l'étalage et au vol.

Pour s'attaquer efficacement à ces problèmes, l'école doit s'assurer de la collaboration des familles et de la communauté locale.

Gros plan sur l'élaboration d'un programme conjoint école et communauté, de lutte contre la malmenance à l'école

Le gros plan suivant décrit un processus de planification visant à résoudre un problème dans la communauté. Il s'agit d'une étude de cas qui illustre comment un comité communautaire s'est attaqué au problème de **malmenance** à **l'école**.

Gros plan

« La communauté et l'école collaboreront à créer un environnement sécuritaire et accueillant. » La directrice d'une école primaire avait reçu plusieurs lettres et appels téléphoniques de parents se plaignant que leurs enfants faisaient l'objet de malmenance à l'école et dans la cour extérieure. Elle a décidé de former un comité d'étude qui allait se pencher sur la question en utilisant une approche axée sur la communauté.

La directrice a donc formé un comité dans le but de faire la lumière sur toute la question de la malmenance. Et comme cette question préoccupait également la communauté, elle a décidé d'inviter des représentants de l'école et de la communauté à participer à ce comité. Parmi ces représentants, figuraient :

- des parents d'enfants des niveaux primaires et intermédiaires;
- une auxiliaire d'enseignement qui effectue la surveillance lors de la récréation et du dîner;
- · un enseignant d'éducation physique;
- le conseiller de l'école;
- le président du club communautaire local;
- un titulaire de classe vivant dans la communauté.

La directrice a accepté de présider le comité.

Lors de la première réunion, le comité a pris connaissance de l'opinion de ses membres en ce qui a trait à la malmenance à l'école et dans la communauté. Tout le monde s'entendait pour dire qu'il y avait un problème, mais n'en connaissait pas exactement l'ampleur. Le comité était d'avis qu'il fallait se renseigner davantage sur la question. De plus, le comité a décidé de consulter des ouvrages et des programmes récents traitant de la malmenance.

Ensuite, le comité a convenu de créer deux sous-comités avec un mandat précis pour chacun :

- Concevoir deux sondages portant sur la malmenance : l'un pour les parents de tous les élèves de l'école, l'autre pour les élèves de l'école;
- Passer brièvement en revue les différents ouvrages traitant de malmenance, l'accent étant mis sur les stratégies d'intervention.

Une fois les sondages prêts, l'un a été envoyé aux parents et aux organismes communautaires, l'autre a été remis aux élèves. (Ce dernier comportait deux versions : une version illustrée destinée aux élèves des niveaux 1 à 3, et une version destinée aux élèves des niveaux 4 à 6). À la lumière des données compilées, le comité a conclu que :

- la malmenance constitue une préoccupation de très grande importance pour les parents de la communauté, en particulier pour les parents d'enfants de niveaux intermédiaires;
- la malmenance touche souvent les élèves ayant des besoins spéciaux et les élèves de groupes minoritaires (crier des noms);
- un pourcentage élevé d'élèves des niveaux 3 à 6 ont fait l'objet de malmenance;
- les cas de malmenance ont lieu surtout à la récréation ou après l'école. De plus, la cour d'école est l'endroit où les élèves se font le plus souvent malmener. Par ailleurs, les parents ont indiqué que la malmenance a lieu également à la patinoire locale.

Le sous-comité, qui avait pour mandat de se documenter sur la malmenance, a examiné un certain nombre d'études et constate, entre autres, que la malmenance diminue lorsque la surveillance s'accroît. D'autres recherches mentionnent l'importance de faire intervenir les élèves et leurs parents dans la solution du problème. Le sous-comité a également passé en revue un certain nombre de ressources, incluant les documents relatifs au programme du Lions-Quest, ceux de l'Alberta Safe and Caring Schools Project, ainsi que les ressources de prévention contre la malmenance du Committee for Children.

En tenant compte des opinions des représentants du milieu scolaire et de la communauté, ainsi que des recherches effectuées dans les ouvrages portant sur la malmenance, le comité a établi les objectifs suivants :

- préparer une brochure intitulée « Comment mettre frein à la malmenance ». Elle sera distribuée aux parents et aux membres de la communauté;
- élaborer un programme en cinq leçons sur la malmenance qui serait offert à tous les étudiants des niveaux intermédiaires:
- promouvoir la prévention contre la malmenance à l'école et dans la communauté;
- trouver des moyens qui permettront à l'école et au club communautaire de travailler ensemble pour améliorer l'esprit sportif dans les sports d'équipe;
- évaluer les façons d'augmenter la surveillance pendant les récréations:
- élaborer une politique en matière de malmenance;
 répondre aux préoccupations relatives à « crier des noms ».



Après de plus amples discussions avec des représentants de l'école et de la communauté, un plan d'action a été élaboré. Le plan comportait les éléments suivants :

- le comité prépara une brochure intitulée « Comment mettre frein à la malmenance ». Cette brochure sera envoyée à toutes les familles;
- le conseiller et les titulaires de classe élaboreront une présentation en cinq leçons sur la malmenance pour tous les élèves des niveaux intermédiaires. Les leçons comprendront des vidéos et des jeux de rôle pour amener les jeunes à faire preuve d'empathie envers les autres. Ces leçons s'inspireront de documents tirés du programme du Lions-Quest et de l'Alberta Safe and Caring Schools Project. De plus, un agent de police local donnera aux élèves des niveaux intermédiaires une courte présentation sur la gravité de la malmenance et du harcèlement envers autrui;
- pour sensibiliser les jeunes, l'école aura un mois à thème consacré à la lutte contre la malmenance et intitulé « Moi, je dis non à la malmenance ». Cette activité sera présentée lors de l'assemblée des élèves:
- l'enseignant en éducation physique et le club communautaire local mettront en application des sections du programme Esprit sportif pour tous les sports d'équipe. Les ressources du programme seront mises à contribution auprès de toutes les équipes sportives;
- la directrice étudiera les avenues possibles afin d'accroître la présence des superviseurs lors de la récréation, aux heures de dîner et à la sortie des classes. La directrice fera de plus appel à une auxiliaire d'enseignement supplémentaire lors de la récréation;
- tous les membres du personnel interviendront en cas de malmenance signalée ou observée.

L'école a préparé un bulletin d'information adressé à toutes les familles. Ce bulletin présentait un court résumé des résultats du sondage, ainsi qu'une liste d'interventions qui seront employées pour résoudre le problème de la malmenance. Le comité a décidé de recourir au bulletin d'information de l'école pour faire un suivi auprès des enseignants au terme du mois consacré au thème : « Moi, je dis non à la malmenance ». Un exemple de ce sondage figure à la fin de cette section. La directrice a organisé un petit déjeuner en juin à l'intention des membres du comité pour souligner le succès des interventions et le dur travail qu'ils ont accompli. Des discussions préliminaires ont eu lieu en préparation du travail de suivi qui sera effectué par le comité durant la prochaine année scolaire.



Les comités intersectoriels

Dans beaucoup de municipalités au Manitoba, des comités de travail intersectoriels ont été créés pour répondre aux problèmes et préoccupations propres à ces municipalités. Ces comités sont composés de représentants de grandes organisations, de ministères gouvernementaux et d'organismes fonctionnant à l'échelle locale. Ces comités intersectoriels :

- offrent de nombreuses occasions de réseautage avec des représentants des différents organismes ou ministères;
- coordonnent le partage d'informations et la distribution de messages;
- fournissent un cadre pour discuter des besoins, en terme de programmes et de services au niveau local;
- élaborent des projets et des initiatives à l'échelle locale pour servir les jeunes;
- font office de comité décisionnel à l'égard de l'accès aux services communautaires;
- offrent un mécanisme de discussion pour les études de cas individuels;
- plaident en faveur de services supplémentaires pour répondre à des besoins, déterminés à partir de données recueillies au sein de la communauté.





Pour obtenir des informations supplémentaires sur les partenariats famille-école-communauté, consulter les documents et sites Internet suivants :

• U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION. A Compact for Learning: An Action Handbook for School-Family-Community Partnerships (1997). www.ed.gov/pubs/Compact/

- Strong Schools Strong Families: Building Community Partnerships for Learning. http://eric-web.tc.columbia.edu/families/strong/index.html
- SASKATCHEWAN HUMAN SERVICES. Working with Communities, Saskatchewan Education, 2220, avenue College, 7° étage, Regina (Saskatchewan) S4P 3V7.
- DRYFOOS, J.G. Full-Service Schools: A Revolution in Health and Social Services for Children, Youth, and Families (1994).

Cette section a mis en relief les façons dont l'école peut tirer avantage du soutien offert par les parents et la communauté. En faisant appel aux familles, ainsi qu'aux entreprises et organismes de la communauté, et en leur offrant son soutien, l'école obtient en retour un appui appréciable dans ses efforts pour répondre aux besoins de ses nombreux élèves, incluant ceux ayant des difficultés comportementales. Il est important que l'école prenne le temps de développer ces appuis en faisant sentir aux parents et aux groupes communautaires qu'ils sont les bienvenus et que leur participation est grandement appréciée.

Notes

Section 8 Matériel d'appui

- Sondage sur la malmenance
- Exemples de comités intersectoriels

Veuillez remplir le sondage suivant et le re au bureau. Nous apprécions grandement compilées et publiées dans le prochain bu cocher les cases appropriées. Nous avons élèves et aimerions maintenant connaître malmenance est un sujet de préoccupation	votre participation. Vos réponses seront ulletin d'information de l'école. Veuillez s effectué un sondage auprès de nos votre opinion sur la question. La
1. Croyez-vous que la malmenance est ur Oui	n problème à l'école Buchanan?
2. À quel endroit pensez-vous que la mali	menance a lieu le plus souvent?
dans la cour de l'école	dans les corridors de l'école
dans les toilettes de l'école	ans les vestiaires
3. À quel moment pensez-vous que la ma	ulmenance a lieu le plus souvent?
en classe	avant la classe
	après l'école
4. Est-ce que votre enfant a déjà été la cil	ole de malmenance?
Oui	Non
5. Si vous receviez une brochure sur « la malmenance », l'utiliseriez-vous (par ex.,	
Oui	Non
6. Que pensez-vous d'un mois consacré a malmenance »?	au thème : « Moi, je dis non à la
J'aime bien	🖵 Ça ne me fait ni chaud ni froid
☐ Je n'aime pas	
7. Qu'est-ce que l'école peut faire pour er	nrayer la malmenance?

Sondage sur la malmenance : Copyright © 2001 École Buchanan, Division scolaire n° 2 St-James-Assiniboia. Créé par Laura Warrenchuk. Réimpression autorisée.

Exemples de comités intersectoriels

Le comité des services pour jeunes de Brandon et le Programme multiorganismes de prévention

Le but de ce projet est de venir en aide aux jeunes et à leurs parents résidant à Brandon. Il y a dix organismes qui participent à ce projet, dont la division scolaire de Brandon n° 40, le Service de police de Brandon, les Services à l'enfant et à la famille de l'Ouest du Manitoba, le procureur de la Couronne de Brandon et des Services correctionnels à la communauté et à la jeunesse [Community and Youth Correctional Services]. Les organismes collaborent pour offrir des services aux jeunes à risque et faire des interventions auprès d'eux.

Le programme interorganismes de Thompson

Ce programme est né de l'effort conjoint des organismes suivants : le district scolaire de Mystery Lake n° 2355, les Services à l'enfant et à la famille, le [Community and Youth Corrections], les Services de santé mentale, le Marymound North, le Macdonald Youth Services, le Boys and Girls Club de Thompson et le Ma-Mow-We-Tak Frienship Centre. Le programme a été créé pour offrir aux jeunes de 12 à 16 ans des programmes alternatifs. Les jeunes participent aux activités de plusieurs organismes et exigent des programmes et des services d'une très grande souplesse.

Le CHOICES Youth Program, Division scolaire de Winnipeg n° 1

Ce programme de prévention à été établi avec un objectif en tête : réduire la consommation abusive de drogues et d'alcool chez les jeunes, le nombre d'échecs scolaires et de décrocheurs, la délinquance juvénile et les activités reliées aux gangs. Le programme comprend cinq éléments : développement des habiletés sociales et personnelles, enseignement en pleine nature/expérientiel, enrichissement scolaire, formation aux compétences parentales/participation des parents et le club de suivi CHOICES. Le programme choisit les jeunes de 6°, 7° et 8° années. Le programme est né de l'effort conjoint de la division scolaire de Winnipeg n° 1, du Service de Police de Winnipeg et du *Community and Youth Corrections*, Justice Manitoba.

Le Village Centre Project d'Elwick

Ce programme d'intervention a été élaboré à l'école d'Elwick dans la division scolaire de Seven Oaks n° 10. Le programme constitue un projet intersectoriel créé par la division scolaire de Seven Oaks n° 10, la Nor-West Family Co-op, le Service à l'enfance et à la famille de Winnipeg, la Maples Tenant Association, le Family Centre of Winnipeg, le Elwick School Parent Community et le Service de police communautaire de Maples. Le Village Centre Project fournit de nombreux programmes et services destinés surtout aux parents d'enfants d'âge préscolaire.

« Une éducation de meilleure qualité, c'est l'affaire de tous. »

— The Partnership for Family Involvement in Education